

Convention territoriale Globale

Enjeux, Objectifs, Fiches-actions

1 – Introduction : les enjeux de la Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté	46
2 – La Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté :	51
objectifs et actions	51
3 – Fiches-action	52
1.1.1 Créer un observatoire permanent des besoins sociaux	52
1.1.2 Animer l’observatoire des besoins sociaux	53
1.2.1 Accompagner le développement de la mobilité des services et l’aller-vers	54
1.2.2 Identifier le réseau territorial des conseillers / médiateurs numériques et le faire connaître	55
2.1.1 Identifier les dynamiques des lieux d’animation de la vie sociale	56
2.1.2 Promouvoir les dynamiques des lieux d’animation de la vie sociale	57
3.1.1 Créer un service d’information, d’Accueil, d’Orientation et	58
d’Accompagnement au logement.....	58
3.2.1 Expérimenter des outils permettant la mise en relation des demandes et offres locatives atypiques.....	59
3.2.2 Accompagner les porteurs de projets d’habitats expérimentaux.....	60

1 – Introduction : les enjeux de la Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté

Au regard des champs d'action croisés de la CAF des Côtes d'Armor et des compétences de Lannion-Trégor Communauté, le Comité de pilotage de la CTG (cf. composition en annexe 1) a identifié, lors de sa réunion du 7 mai 2021, trois thématiques à étudier collectivement : - L'accès aux droits

- L'animation de la vie sociale
- Le logement

Suite à la réalisation du diagnostic partagé courant des mois de juin et juillet 2021, des groupes de travail ont été réunis, le 30 septembre 2021, selon une entrée dite « publics » au nombre de trois :

- « jeunes »
- « adultes et familles »
- « personnes âgées »

Un quatrième groupe spécifique aux publics nomades (saisonniers, gens du voyage, sans domicile fixe, invisibles...) devait être constitué mais n'a pu se réunir faute de participants.

Ces groupes de travail, qui ont mobilisé une 60aine de personnes (élus, administrateurs, techniciens de structures et organismes (tels que des communes, l'EPCI, des associations, des organismes publics, le département des Côtes d'Armor...etc), ont identifié trois enjeux en échangeant à partir de la méthode du « photolangage », validé par le COPIL du 5 octobre 2021.

- Lutter contre le non-recours aux droits
- Accompagner les initiatives créant du lien social pour lutter contre l'isolement
- Renforcer les politiques de logement existantes par l'information et le soutien aux expérimentations

Les groupes de travail ont également décliné ces enjeux en objectifs et proposé des exemples d'actions à mettre en œuvre. Le travail produit est résumé ci-après.

CONSTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
Opacité des structures et acteurs (langage, interlocuteurs multiples...) et méconnaissance des dispositifs Les raisons du non-recours sont de quatre grands types : - la non-connaissance : la personne ignore que l'offre existe ou ne comprend pas qu'elle lui est destinée ; - la non-réception : la personne effectue une demande, qui n'aboutit pas en raison de difficultés administratives, ou par négligence ; - la non-demande : le bénéficiaire potentiel connaît l'offre mais fait le choix de ne pas la demander, pour diverses raisons ; - la non-proposition : les agents qui traitent les dossiers n'orientent pas les personnes vers des aides auxquelles elles pourraient prétendre, par ignorance le plus souvent.	Définition du non-recours : c'est le fait, pour une personne, de ne pas recevoir une prestation ou un service auquel elle aurait droit. 50% des personnes éligibles au RSA ne recourent pas à cette aide Entre 32% et 44% pour la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) Entre 53% à 67% pour l'aide au paiement de la complémentaire santé (ACS). Concernant les aides à la famille, entre 7,5% et 8,2% des allocataires ne recourent pas à leurs droits. (<i>Etude sur le non-recours aux prestations sociales de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques(nouvelle fenêtre, DRESS 2011)</i>)
Fracture numérique (illectronisme et/ou absence d'équipement)	35% des français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et internet (<i>baromètre du numérique 2021 Crédoc</i>)
Pas de couverture équitable en matière de services sur l'ensemble du territoire	
Manque d'interconnaissance entre les acteurs	
Difficulté d'accès à une alimentation saine	
Difficultés de mobilité (rencontrées par les personnes précaires de toutes générations)	



ENJEU : Lutter contre le non-recours aux droits

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS	CADRE
Définir les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers	Analyse des besoins sociaux	CTG
	Questionnaire à destination de la jeunesse (Conseil de développement et Mission Locale Ouest Côtes d'Armor)	Schéma PEEJ
Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits	Conforter le réseau France Services sur le territoire : ouverture de France Services à PLESTIN-LES-GREVES,	CTG
	Annuaire des espaces numériques (Conseil départemental - MDD de Lannion)	CTG
	Accompagnement du déploiement de conseillers/médiateurs numériques (aide à l'investissement, animation du réseau)	CTG Plan de relance

	Création d'un pôle ressources dédié à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques	Schéma PEEJ
	Création d'un « dossier unique » de demande d'accompagnement de projet de jeunes	Schéma PEEJ
	Faciliter l'accessibilité aux transports pour les personnes précaires	Plan de mobilité LTC
	Développer la mobilité des services et l'aller vers (public nomade, public rencontrant des difficultés de mobilité...)	CTG
Développer l'interconnaissance des acteurs et faciliter les échanges interprofessionnels	Dispositif Infos Service Social (Conseil départemental)	CTG
Lutter contre la malnutrition liée à la précarité	Favoriser l'accès des restaurants collectifs aux personnes précaires à un tarif très réduit	Analyse des besoins sociaux
	Animation « petit gourmand deviendra grand »	Schéma PEEJ
Développer la connaissance des institutions	Faire connaître le Relais Europe	CTG

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

CONSTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
Sentiment d'isolement en forte augmentation, amplifié par la crise sanitaire et entraînant notamment des troubles mentaux (en particulier chez les jeunes et les personnes âgées)	Dernier baromètre sur la solitude et l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans en France (<i>association les Petits Frères des pauvres</i>) : en 2021, un demi-million de plus de 60 ans sont en situation de mort sociale, (sans ou quasiment sans contact avec un cercle de sociabilité) Données CAF : - 46% de personnes vivant seules sur le territoire (43% à l'échelle du département) - 14% de familles monoparentales (14% à l'échelle du département) 45% des jeunes de 15 à 25 ans du territoire se disent inquiets, angoissés (<i>Enquête à l'attention des jeunes âgés de 15 à 25 ans / Ville de LANNION / 2021</i>)
Vieillesse de la population du territoire (personnes âgées qui rencontrent des difficultés de mobilité, provoquant le renfermement sur soi)	Entre 2008 et 2018, la part des 0-14 ans a diminué de 1,7% et la part des 60-74 ans a augmenté de 5,7% sur le territoire. En 2018, les 0-44 ans représentent 45,3% de la population et les plus de 45 ans 54,7% sur le territoire contre 53,5% et 46,5% à l'échelle nationale (composition démographique inversée)
Forte capacité des jeunes à se mobiliser mais maintien dans la précarité et la dépendance financière familiale	Taux de pauvreté des 18-29 ans : 12,5% en 2018 (augmentation de 8,2% à 12,5% entre 2002 et 2018) (<i>Rapport sur les inégalités en France, Edition 2021, Observatoire des inégalités</i>)
Accès aux outils numériques pour les loisirs (maintien d'une certaine forme de lien social)	84% des personnes âgées de 12 ans ou plus possèdent un smartphone (+7% en 1 an) (<i>baromètre du numérique 2021 Crédoc</i>)

Absence de lieux de vie sociale sur certaines parties du territoire

500 000 cafés en France en 1900, 200 000 en 1960, 38 800 en 2016 (Graphique: Les bistrotts en voie de disparition ? Statista)



ENJEU : Accompagner les initiatives créant du lien social pour lutter contre l'isolement

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS	CADRE
Lutter contre le repli sur soi	Prévenir les troubles psychiques liés à l'isolement en formant les professionnels de l'accompagnement social au dépistage et à l'orientation (Premiers Secours en Santé Mentale)	Contrat Local de Santé
	Pérenniser les aides à l'accompagnement psychologique (PAEJ)	CTG
Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître	Promouvoir les lieux d'animation de la vie sociale (Centres sociaux, Espace de vie sociale, cafés associatifs, lieux festifs...)	CTG
	LAEP, Cafés Parents (Déclinaison du Schéma Départemental des Services aux Familles)	Schéma PEEJ
Impliquer les jeunes dans la vie sociale et politique du territoire par la prise en compte et la mise en valeur de leurs compétences	Comité, Conseil, Conférence territorial(e) des jeunes, micro-trottoir, rencontres conviviales jeunes-élus (Café discut'), participation à la sécurisation des nuits festives, développement des actions de démocratie participative	CTG Schéma PEEJ CISPD

SOLUTIONS INNOVANTES EN MATIERE DE LOGEMENTS

CONSTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
Coût d'accès au logement de plus en plus élevé (achat ou location)	Evolution du marché immobilier (à compléter)
Difficultés d'accès au logement liée à la rareté des offres locatives (logement étudiant réorienté vers du Airbnb, logements non accessibles de juin à septembre car transformés en locations touristiques,	Part des résidences secondaires sur le territoire (à compléter) Part des logements en meublés touristiques (à compléter)
Difficultés à diffuser l'information auprès de la population (aide à la rénovation, condition d'accès au logement social...)	



ENJEU : Renforcer les politiques de logements existantes par l'information et le soutien aux expérimentations

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS	CADRE
Développer le droit à l'expérimentation appuyée sur des partenariats Collectivité/association	Projet d'habitat intermédiaire pour les personnes âgées entre le logement classique et l'EHPAD (avec services, espaces communs...), d'habitat partagé...	CTG PLUIH LTC

	Mise en relation offres/demandes : woofing, 1 Toit/2générations, participation à un projet d'habitat participatif	CTG
	Aire de caravaning pour les nomades	PLUiH
	Location de meublés pour les alternants, saisonniers	PLUiH
	Projets de sédentarisation de Gens du Voyage	PLUiH
Renforcer l'information et l'accompagnement en matière de logement	Création d'un service d'Information, d'Accueil et d'Orientation (Association Habitat Jeunes Trégor Argoat)	CTG

Pour chacune des actions proposées a été proposé un cadre de réflexion et de mise en œuvre. Les différents cadres dont il est fait référence sont les suivants :

- Le Contrat Local de Santé (CLS) mis en œuvre sur la période 2019-2024
- Le Schéma Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité (Schéma PEEJ) qui sera élaboré en 2022
- Le Contrat Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) en cours de révision
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) en cours d'élaboration

Les groupes de travail, réunis le 21 octobre ont précisé les actions retenues comme prioritaires.

2 – La Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor **Communauté : objectifs et actions**

ENJEU 1 : LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS

OBJECTIF 1.1 : Identifier les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers

Fiche-action n°1.1.1 : Créer un observatoire social

Fiche-action n°1.1.2 : Animer l'observatoire social

OBJECTIF 1.2 : Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits

Fiche-action n°1.2.1 : Accompagner le développement de la mobilité des services et l'allervers

Fiche-action n°1.2.2 : Identifier le réseau territorial des conseillers/médiateurs numériques et le faire connaître

ENJEU 2 : ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CREATANT DU LIEN SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

OBJECTIF 2.1 : Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître

Fiche-action n°2.1.1 : Identifier les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale

Fiche-action n°2.1.2 : Promouvoir les dynamiques de lieux d'animation de la vie sociale

ENJEU 3 : RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS

OBJECTIF 3.1 : Développer l'information et l'accompagnement au logement

Fiche-action n°3.1.1 : Créer d'un service d'Information, d'Accueil, d'Orientation et d'Accompagnement au logement

Fiche-action n°3.1.2 : Expérimenter des outils permettant la mise en relation des demandes et des offres locatives atypiques (1 toit / deux générations, 1 toit /1 emploi)

OBJECTIF 3.2 : Soutenir des solutions innovantes d'habitats intermédiaires adaptées aux besoins de la population

Fiche-action n°3.2.1 : Accompagner les porteurs de projets d'habitats expérimentaux

3 – Fiches-action

1.1.1 Créer un observatoire permanent des besoins sociaux

1.1.1	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Identifier les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers
DESCRIPTION DE L'ACTION	Afin que les structures d'accompagnement social, associatives et institutionnelles, soient en mesure de répondre aux besoins de la population de manière efficace, il est nécessaire que ceux-ci soient identifiés. Parce qu'ils ne sont pas les mêmes selon les publics et qu'ils peuvent évoluer, ces besoins doivent être réinterroger de manière régulière. Les analyses des besoins sociaux engagées par certaines communes du territoire et le CIAS sont des outils à partager avec l'ensemble des partenaires. Il est donc proposé la création d'un comité de suivi de l'analyse des besoins sociaux animé par le CIAS et composé de l'ensemble des partenaires. Ce comité de suivi sera garant de la mise à jour des données, de l'analyse qui en sera faite et de la diffusion de l'information.
MAITRE D'OUVRAGE	CIAS LTC
PARTENAIRES	MDD de Lannion, CAF, MSA, CCAS, communes, associations...
BUDGET PREVISIONNEL	Dépenses : - Frais de personnel : 3 500 € (0.1 ETP) - Mise à jour COMPAS (à déterminer) - Communication : 1 000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de réunions de COPIL (objectif : 2/an) Nb d'études réalisées (objectif : 1/an) Fréquence de mise à jour de l'observatoire (objectif : 1/an)

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion /Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins.

1.1.2 Animer l'observatoire des besoins sociaux

1.1.2	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Identifier les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers
DESCRIPTION DE L'ACTION	Partager de manière continue les diagnostics sociaux entre partenaires à l'échelle des pôles du territoire Afin de proposer des services adaptés, il est proposé de les réfléchir et de les concevoir à l'échelle des bassins de vie de la population. Le territoire de LANNION-TREGOR Communauté est organisé sur la base de sept pôles territoriaux autour de sept centralités : Perros-Guirec, Lannion, Plestin-Les-Grèves, Plouaret, Cavan, Tréguier et Pleudaniel. Instance partenariale à l'échelle des pôles Association des CCAS
MAITRE D'OUVRAGE	LTC/CIAS LTC
PARTENAIRES	Communes, CAF
BUDGET PREVISIONNEL	Temps d'animation 0,1 ETP Communication : 1 000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de réunions par pôle (objectif : 1/an)

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins.

1.2.1 Accompagner le développement de la mobilité des services et l'aller-vers.

1.2.1	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits
DESCRIPTION DE L'ACTION	Ouverture d'un accueil France services sur la commune de PLESTIN-LES-GREVES Développement des permanences des partenaires dans les MSAP et dans le réseau France Services Formation et mise en réseau des agents d'accueil Développement des permanences des animateurs France services dans les communes rurales Réflexion sur la mise en place d'un dispositif mobile Réflexion sur la présence des services dans des lieux spécifiques (ex : aire d'accueil des gens du voyage)
MAITRE D'OUVRAGE	Lannion – Trégor Communauté
PARTENAIRES	CAF, Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice, Finances Publiques, Pôle Emploi, Assurance Retraite, Assurance maladie, MSA, La Poste...
BUDGET PREVISIONNEL	30 000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Statistiques qualitatifs et quantitatifs de suivi des activités des MSAP et France services

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits (Développer l'accès aux droits)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins.

1.2.2 Identifier le réseau territorial des conseillers / médiateurs numériques et le faire connaître

1.2.2	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits
DESCRIPTION DE L'ACTION	Identifier le réseau (annuaire) Identifier leurs besoins pour les mettre en lien avec les partenaires et les offres possibles (ex : point relais CAF) Faire connaître les points d'accueil numériques et leurs services (cf. annuaire du Conseil départemental)
MAITRE D'OUVRAGE	Co-pilotage MDD/CAF/CIAS
PARTENAIRES	Communes, Centres sociaux, EVS, associations
BUDGET PREVISIONNEL	Communication : 1000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de temps de rencontre du réseau (objectif : 1/an) Nb d'outils de communication réalisés (objectif : 1)

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits (Développer l'accès aux droits)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins.

2.1.1 Identifier les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale

2.1.1	
ENJEU	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CREANT DU LIEN SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
OBJECTIF	Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître
DESCRIPTION DE L'ACTION	Constituer une dynamique partenariat sur l'animation à la vie sociale Répertorier, cartographier les dynamiques sonder les besoins locaux
MAITRE D'OUVRAGE	CAF
PARTENAIRES	Communes, Centres sociaux, Espace de Vie Sociale (La Convergence des Loutres), CIAS (CISPD)
BUDGET PREVISIONNEL	Temps RH : 0,1 ETP
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de dynamiques identifiées Nb de réunions Nb d'équipements labélisés

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 44_Accompagner les personnes vulnérables.

2.1.2 Promouvoir les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale.

2.1.1	
ENJEU	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CREANT DU LIEN SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
OBJECTIF	Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître
DESCRIPTION DE L'ACTION	Promouvoir les labels d'animation de la vie sociale auprès des acteurs porteurs de projets Vérifier la demande de mise en réseau à l'échelle de LTC Créer un support de communication commun (type « boîte à outils » pour promouvoir les équipements d'Animation de la Vie Sociale auprès des communes.
MAITRE D'OUVRAGE	CAF
PARTENAIRES	Communes, Centres sociaux, Espace de Vie Sociale (La Convergence des Loutres), CIAS (CISPD)
BUDGET PREVISIONNEL	Temps RH : 0,1 ETP
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de dynamiques identifiées Nb de réunions Nb d'équipements labélisés

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14_ Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 44_Accompagner les personnes vulnérables .

3.1.1 Créer un service d'information, d'Accueil, d'Orientation et d'Accompagnement au logement.

3.1.1	
ENJEU	RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS
OBJECTIF	Développer l'information et l'accompagnement au logement
DESCRIPTION DE L'ACTION	Accueillir et informer le public 16-30 ans du territoire de Lannion – Trégor Communauté de l'offre de logement et des droits en la matière, en partenariat avec les autres guichets d'information et de conseil existants sur le territoire (Point Info Habitat, ADIL...) Mobiliser du logement et proposer différentes solutions de logements suivant les situations des jeunes (colocation, habitat jeunes, COSMOS, Meublé/Non meublé, logement privé,...) Accompagner le public sur tous les aspects du logement : - Evaluation du projet logement - Ouverture des droits (APL , Visale...) - Recherche d'un logement adapté à la situation - Aide administrative - Information sur les droits et devoirs des locataires - Accompagner dans le « savoir habiter » - ...
MAITRE D'OUVRAGE	Association Habitat Jeunes Trégor Argoat
PARTENAIRES	LTC, GPA, CAF, Ville de LANNION, Mission Locale, IUT, ENSSAT, CROUS, CCAS, Agences immobilières, SIJ, Bailleurs sociaux, CIAS LTC, MDD, ADIL
BUDGET PREVISIONNEL	77 300 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de jeunes accompagnés Nb de logements mobilisés

Références :

- Mission de la CAF : Agir pour le développement des services aux allocataires (Soutenir les politiques du logement et participer à leurs réformes)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°13_ Offrir un habitat performant et solidaire / Objectif 41_ Favoriser l'inclusion

3.2.1 Expérimenter des outils permettant la mise en relation des demandes et offres locatives atypiques.

3.2.1	
ENJEU	RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS
OBJECTIF	Soutenir des solutions innovantes d'habitats intermédiaires adaptées aux besoins de la population
DESCRIPTION DE L'ACTION	Identifier les besoins Repérer les outils qui peuvent répondre aux besoins (ex : 1 toit/1 emploi...) Réaliser un état des lieux des projets d'habitats expérimentaux en cours sur le territoire.
MAITRE D'OUVRAGE	A définir
PARTENAIRES	CAF, Entreprises, Mission locale, Habitat Jeunes en Trégor Argoat, Propriétaires de logements, saisonniers, étudiants
BUDGET PREVISIONNEL	A définir
INDICATEURS D'EVALUATION	

Références :

- Mission de la CAF : Agir pour le développement des services aux allocataires (Soutenir les politiques du logement et participer à leurs réformes)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°13_ Offrir un habitat performant et solidaire / Objectif 41_ Favoriser l'inclusion.

3.2.2 Accompagner les porteurs de projets d'habitats expérimentaux.

3.2.2	
ENJEU	RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS
OBJECTIF	Soutenir des solutions innovantes d'habitats intermédiaires adaptées aux besoins de la population
DESCRIPTION DE L'ACTION	S'appuyer sur une cellule multi-partenariale (Collectivités, CAF...) Offrir aux porteurs de projet un temps de présence simultané de l'ensemble des partenaires
MAITRE D'OUVRAGE	LTC
PARTENAIRES	CAF, MDD, ADESS, MDD
BUDGET PREVISIONNEL	Mise à disposition de moyens humains
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de porteurs de projets accompagnés (Objectif : 2/an)

Références :

- Mission de la CAF : Agir pour le développement des services aux allocataires (Soutenir les politiques du logement et participer à leurs réformes)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°13_ Offrir un habitat performant et solidaire / Objectif 40_Adapter le parc de logements aux enjeux actuels et à venir

Indicateurs d'évaluation

« L'évaluation a pour but de porter un jugement sur la valeur d'une action, d'un projet, d'un programme, d'une politique. L'évaluation vise à :

- Vérifier la pertinence et la cohérence des objectifs de départ ;
- Apprécier la mise en œuvre des moyens ainsi que leur adéquation aux objectifs ;
- Mesurer l'efficacité de l'action, c'est à dire le degré d'atteinte des objectifs ;
- Examiner la durabilité des effets observés. »¹

Dans le cadre de la convention territoriale globale (Ctg), l'évaluation se compose de deux démarches (pouvant être simultanées) :

- Le suivi du plan d'actions : mesurer les réalisations et leurs degrés d'avancement. Par cette démarche peuvent être identifiées en continue les actions réalisées, celles en cours, les difficultés ou freins éventuels mais aussi les ressources et leviers d'actions. L'évaluation des moyens mobilisés au regard du degré d'atteinte des objectifs sera également réalisée.
- L'évaluation des impacts (mesure des effets) : elle vise à mesurer les changements occasionnés par l'intervention publique sur le territoire. Par cette démarche peuvent être identifiés les effets attendus, les effets induits, ou encore les effets non désirés.

La Ctg doit permettre une meilleure analyse des besoins, soutenir et faire émerger de nouveaux projets, améliorer et soutenir les dynamiques partenariales, et développer la participation des acteurs locaux au projet de territoire (dont les habitants).

L'évaluation doit permettre de mesurer la plus-value de la démarche de Ctg comme nouvel outil au service d'un projet de territoire.

Pour ce faire, chaque action fera l'objet d'une évaluation annuelle au regard des indicateurs inscrits dans les fiches actions et d'un suivi par le comité de pilotage.

Au-delà de ce suivi opérationnel du plan d'actions, les pilotes des actions seront chargés de travailler à l'évaluation des impacts, des effets, de la Ctg. Ce travail sera à engager dès la première année de mise en œuvre de ce projet de territoire. Pour ce faire, des temps de travail spécifiques seront à prévoir.

¹ Définition Ocdé- *Guide de l'évaluation* - <https://www.oecd.org/>

1. Le comité de pilotage

Pour mener à bien la démarche, les parties décident de mettre en place un comité de pilotage.

Ce comité co-piloté par la Caf et l'EPCI, sera composé de :

- Représentants de la Caf :
 - o Responsable du Développement Territorial
 - o Responsable représentant de l'offre de service allocataire
 - o Les Conseillères territoriales en Action Sociale
- Représentants de Lannion Trégor Communauté, à savoir :
 - o Le Président de Lannion-Trégor Communauté ou son représentant
 - o Le Vice-président de Lannion – Trégor Communauté en charge de l'action sociale, Vice-président du CIAS
 - o Le Vice-président en charge de l'économie
 - o La Vice-présidente de Lannion – Trégor Communauté en charge de l'enfance, de la jeunesse et des sports
 - o Le Vice-président de Lannion – Trégor Communauté en charge de l'habitat
 - o Le Vice-président de Lannion – Trégor Communauté en charge de MSAP
 - o Des élus représentants des pôles de LANNION, PERROS-GUIREC, PLESTIN, PLOUARET, TREGUIER, LEZARDRIEUX, CAVAN)
 - o La Directrice du CIAS
- Représentants de la Maison du Département de LANNION
- Représentant de la MSA

Les missions du comité de pilotage

- Procéder aux arbitrages lors des différentes étapes de la démarche : diagnostic, validation des orientations stratégiques et d'un plan d'actions ;
- Renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents groupes de travail ;
- Veiller à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire de Lannion Trégor Communauté ;
- Porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire
- Assurer le suivi des différentes étapes nécessaires à la signature de la Ctg ;
- Evaluer le processus d'élaboration de la Ctg.

2. Le comité technique :

Les référents en charge de la démarche Ctg sur le territoire sont :

- > La Conseillère Territoriale en Action sociale, au nom de la Caf

> La Directrice du CIAS et la Responsable Petite enfance, Enfance, Jeunesse du CIAS de Lannion – Trégor Communauté

Ces référents co-animeront le Comité technique

Le Comité technique sera composé de la manière suivante :

- La directrice du CIAS,
- Les référents techniques de la CAF,
- Le référent technique de Lannion – Trégor Communauté,
- Les services de Lannion – Trégor Communauté : Service Habitat, Service MSAP, Service Insertion, Action sociale
- Les services de la CAF
- Les services du Conseil départemental : MDD, PMI, Service enfance – famille
- Les animateurs techniques des groupes thématiques (cf. ci-dessous)

Les missions du comité technique :

Le comité technique aura pour missions :

- Affiner un diagnostic partagé,
- Proposer des orientations stratégiques,
- Décliner les orientations stratégiques en plan d'actions,
- Proposer des critères d'évaluation pour la démarche et pour les actions retenues.

L'accomplissement de ces différentes missions fera l'objet d'une validation par une instance de pilotage avant signature de la Ctg.

3. Modalités de suivi de la CTG

Un pilote par enjeu sera identifié pour lancer les travaux relatifs aux actions validées de la CTG.

Un comité de pilotage à minima annuel doit avoir lieu, pour faire état de l'avancement des actions et au besoin réorienter les actions de la CTG.

Les actions devront être priorisées et faire l'objet d'un calendrier.

Un bilan des actions de la CTG sera attendu à l'issue de la convention.

ANNEXE 4 – Liste des équipements et services soutenus par les collectivités locales

(Une liste des équipements et services par signataire dans le respect des compétences détenues)

LANNION TREGOR COMMUNAUTE	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Multi-Accueil Ty Mouss – CIAS LTC	Kérantour 22740 Pleudaniel
Multi-Accueil Tamm Hamm Tamm - CIAS LTC	Rue Louis Prigent 22420 Plouaret
Multi-Accueil Les P'tits Pieds - CIAS LTC	Impasse Kestellie 22220 Tréguier
Multi-Accueil Botou Bihan - CIAS LTC	Rue de l'Ecole 22450 Coatreven
Micro crèche- Association Ti Choutig - Association conventionnée	12 rue Kerbrido 22450 Quemperven
Multi Accueil Ti Poupigoù – Guingamp Paimpol Agglomération - Collectivité conventionnée	2 rue George Sand 22 140 BEGARD
RPAM	
RAM Pôle Cavan Plouaret - CIAS LTC	Rue Louis Prigent 22420 Plouaret
RAM Pôle Lannion - CIAS LTC	29 Boulevard d'Armor 22300 Lannion
RAM Pôle Pleudaniel - CIAS LTC	Kérantour 22740 Pleudaniel
RAM Pôle Perros - CIAS LTC	12 rue de la Corniche 22560 Trébeurden
RAM Pôle Plestin Les Grèves - CIAS LTC	Mairie – Ker Gall 22310 Plestin Les Grèves
RAM Pôle Tréguier- CIAS LTC	Zone Artisanale de Kerfolic 22220 Minihiy Tréguier
ALSH	
ALSH Ados Cavan - CIAS LTC	Rue du Général de Gaule

	22140 Cavan
ALSH Ados Plouaret- CIAS LTC	Maison de l'Enfance
	Rue Louis Prigent
	22420 Plouaret
ALSH Ados Ploumilliau - CIAS LTC	Accueil Jeunes
	23 rue des Ecoles
	22300 Ploumilliau
ALSH Eté Pleubian - CIAS LTC	29 rue de Laneros
	22610 Pleubian
ALSH Extra Cavan - CIAS LTC	Rue du Général de Gaulle
	22140 Cavan
ALSH Extra La Roche Jaudy - CIAS LTC	Place Pouliet
	22450 LA Roche Jaudy
ALSH Extra Minihiy Tréguier - CIAS LTC	Maison de l'Enfance
	ZA de Kerfolic
	22220 Minihiy Tréguier
ALSH Extra Pleudaniel - CIAS LTC	8 place de la Mairie
	22740 Pleudaniel
ALSH Extra Plouaret- CIAS LTC	Rue Louis Prigent
	22420 Plouaret
ALSH Extra Ploumilliau- CIAS LTC	Rue des Ecoles
	22300 Ploumilliau
ALSH Extra Trédrez Locquémeau - CIAS LTC	Rue des Ecoles
	22300 Tredrez Locquemeau
ALSH Mercredi Cavan - CIAS LTC	Rue du Général de Gaulle
	22140 Cavan
ALSH Mercredi Plouaret - CIAS LTC	Rue Louis Prigent
	22420 Plouaret
ALSH Mercredi La Roche Jaudy - CIAS LTC	Place Pouliet
	22450 La Roche Jaudy
ALSH Mercredi Minihiy Tréguier - CIAS LTC	ZA Kerfolic
	22220 Minihiy Tréguier
ALSH Mercredi Ploumilliau - CIAS LTC	Rue des Ecoles
	22300 Ploumilliau
LU DOTHEQUE	
Ludothèque de Langoat – Association d'Entrée de Jeu	Cours du Tilleul
Association conventionnée	22 450 Langoat

Ludothèque de Cavan – Association Ludothèque du Trégor - Association conventionnée	7 rue Jean Monnet
	22140 Cavan

COMMUNE DE BERHET	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire Triskol Prat – Mantallot - Berhet	1 rue Joseph Kerain
	22140 PRAT

COMMUNE DE CAMLEZ	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire Kermaria Sulard SIRP DE COATREVEN	2 rue de la Mairie
	22450 Kermaria Sulard
ALSH Périscolaire – Camlez SIRP DE COATREVEN	23 chemin de Pot Lan
	22450 Camlez

COMMUNE DE COATREVEN	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire - Kermaria Sulard SIRP DE COATREVEN	2 rue de la Mairie
	22450 Kermaria Sulard
ALSH Périscolaire – Camlez SIRP DE COATREVEN	23 chemin de Pot Lan
	22450 Camlez

COMMUNE DE KERMARIA SULARD	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH extrascolaire	CIDS de Louannec
	Cité carlouar
	22700 Louannec
ALSH Ados	14 rue de la Mairie
	22450 Kermaria Sulard
ALSH Périscolaire – Kermaria Sulard	SIRP DE COATREVEN
	2 rue de la Mairie
	22450 Kermaria Sulard

COMMUNE DE LANGOAT	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	9 rue des Ecoles 22450 Langoat

COMMUNE DE LANNION	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Crèche Les Petits Malins	97 rue de l'aérodrome 22300 Lannion
Halte Garderie Ti Loutig	99 rue de l'aérodrome 22300 Lannion
Multi Accueil Ker Uhel	97 rue de l'aérodrome 22300 Lannion
Multi Accueil Les Fontaines	15 rue Emmanuel Sieyes 22300 Lannion
Multi Accueil Ti Babigou	6 rue Paul Peral 22300 Lannion
ALSH	
ALSH Ados	Manoir de Woas Wen 31 boulevard d'Armor 22300 Lannion
ALSH Extrascolaire	Beg Leguer Ar Zan 22300 Lannion
	Joseph Le Gall 10 rue André Gide 22300 Lannion
	Animation de Quartier Pen Ar Ru Rue Gabriel Nogues 22300 Lannion
ALSH Périscolaire	Animation de quartier Pen Ar Ru Rue Gabriel Nogues 22300 Lannion
	ALSH Joseph Le Gall 10 rue André Gide 22300 Lannion
	ALSH Beg Leguer

	Ar Zan
	22300 Lannion
	CLAE Woas Wen
	Avenue de Lorraine
	22300 Lannion
	CLAE Kroas Hent
	6 rue des 7 Tournants
	22300 Lannion
	CLAE Morand
	15 rue Joseph Morand
	22300 Lannion
	CLAE Savidan
	40 rue Jean Savidan
	22300 Lannion
	CLAE Saint Roch
	Rue des Muguet
	22300 Lannion
	CLAE Servel
	Rue Jean Le Cozannet
	22300 Lannion
	CLAE Rusquet
	Rue Saint Pierre
	22300 Lannion
	CLAE Keriaden
	Impasse de Savoie
	22300 Lannion
	CLAE Pen Ar Ru
	Rue Lazare Hoche
	22300 Lannion
LAEP	
LAEP Lannion	6 rue Paul Peral
	22300 Lannion
LUDOTHEQUE	
Ludothèque	Rue de l'Artois
	22300 Lannion

COMMUNE DE LA ROCHE JAUDY	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	ALSH La Roche Derrien
	Rue Alain Le Diuzet

	22450 La Roche Jaudy
	ALSH Pommerit Jaudy
	1 rue de l'Ecole
	22450 La Roche Jaudy

COMMUNE DE LE VIEUX MARCHÉ	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	20 rue Pen Ar Pavé
	22420 Le Vieux Marché

COMMUNE DE LOUANNEC	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	Cité Carlouar
	22700 Louannec
ALSH extrascolaire	CIDS de Louannec
	Cité carlouar
	22700 Louannec

COMMUNE DE MANTALLOT	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire Triskol Prat – Mantallot - Berhet	1 rue Joseph Kerain
	22140 PRAT

COMMUNE DE PENVENAN	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	14 rue d'Armor
	22710 Penvenan

COMMUNE DE PERROS GUIREC	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Crèche Les Moussaillons	Kervoilan
	22700 Perros Guirec
Maison de l'Enfance Tom Pouce	Rue de Kervoilan
	22700 Perros Guirec
ALSH	
ALSH Périscolaire	CAP Périscolaire
	37 rue Hildas Gélis Didot

	22700 Perros Guirec
	Ecole de Ploumanac'h
	20 rue de Saint Guirec
	22700 Perros Guirec
	Ecole du Centre Ville
	15 rue de Creac'h Feunteun
	22700 Perros Guirec
ALSH Ados	Espace Jeunesse Kerabram
	Route de Pleumeur Bodou
	22700 Perros Guirec
ALSH Extrascolaire	CAP Extrascolaire
	37 rue Hilda Gelis Didot
	22700 Perros Guirec
LUDOTHEQUE	
Ludothèque	14 rue de Krec'h Feunteun
	22700 Perros Guirec

COMMUNE DE PLESTIN LES GREVES	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Ados	Espace Jeune
	Place d'Auvelais
	22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ
	Passage du Triangle
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Extrascolaire	43 avenue des Frères Legall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Périscolaire	Accueil Périscolaire
	Rue des Ecoles
	22310 Plestin Les Grèves
	ALSH Kergal Mercredi
	Avenue des frères Le Gall
	22310 Plestin Les Grèves

COMMUNE DE PLEUMEUR BODOU	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Extrascolaire	Impasse Crec'h Labo
	22560 Pleumeur Bodou
ALSH Périscolaire	Accueil du Mercredi

	Impasse de Crec'h Labo
	22560 Pleumeur Bodou
	Ile Grande
	Rue kastell EreK
	22560 Pleumeur Bodou
	Maison de l'Enfance
	Route de Trébeurden
	22560 Pleumeur Bodou

COMMUNE DE PLOUARET	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	Rue du Général de Gaulle
	22420 Plouaret

COMMUNE DE PLOUBEZRE	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Ti Babigou Commune conventionnée	Ville de Lannion
	6 rue Paul Peral
	22300 Lannion
ALSH	
ALSH Périscolaire	26 rue Jean Marie Le Foll
	22300 Ploubezre
	Groupe Scolaire
	Rue du Stade
	22300 Ploubezre
ALSH Extrascolaire	Pôle Enfance Saint Louis
	26 rue Jean Marie Le Foll
	22300 Ploubezre

COMMUNE DE PLOUGRESCANT	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	50 rue Hent Sant Gonery
	22820 Plougrescant

COMMUNE DE PLOULEC'H	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	Ecole « Les bords du Leguer »
	2 rues des Ecoles
	22300 Ploulec'h

COMMUNE DE PLOUMILLIAU	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	23 rue des Ecoles 22300 Ploumilliau
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune Place d'Auvelais 22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ Passage du Triangle 22310 Plestin Les Grèves

COMMUNE DE PLOUNEVEZ MOEDec	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	6 rue du 19 Mars 1962 22810 Plounevez Moedec

COMMUNE DE PLOULEZAMBRE	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	ALSH Kergal Mercredi Avenue des frères Le Gall 22310 Plestin Les Grèves
ALSH Extrascolaire(Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	43 avenue des Frères Legall 22310 Plestin Les Grèves
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune Place d'Auvelais 22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ Passage du Triangle 22310 Plestin Les Grèves

COMMUNE DE PLUFUR	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Extrascolaire(Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	43 avenue des Frères Legall 22310 Plestin Les Grèves

ALSH Périscolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Accueil Périscolaire Mercredi
	ALSH Kergal Mercredi
	Avenue des frères Le Gall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune
	Place d'Auvelais
	22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ
	Passage du Triangle
	22310 Plestin Les Grèves

COMMUNE DE PRAT	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire Triskol Prat – Mantallot - Berhet	1 rue Joseph Kerain 22140 PRAT

COMMUNE DE ROSPEZ	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	1 rue François Nicolas 22300 Rospez
ALSH Extrascolaire	1 rue François Nicolas 22300 Rospez

COMMUNE DE SAINT MICHEL EN GREVE	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	ALSH Kergal Mercredi
	Avenue des frères Le Gall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Extrascolaire(Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	43 avenue des Frères Legall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune
	Place d'Auvelais
	22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ

	Passage du Triangle
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Périscolaire	Rue de l'école
	22300 Saint Michel en Grève

COMMUNE DE SAINT QUAY PERROS	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH extrascolaire Commune conventionnée	CIDS de Louannec
	Cité carlouar
	22700 Louannec

COMMUNE DE TREBEURDEN	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
EAJE	
Halte Garderie Ti Ar Vugale	Route Corniche de Goas Treiz
	22560 Trébeurden
ALSH	
ALSH Périscolaire	8 rue Pierre Marzin
	22560 Trébeurden
ALSH Extrascolaire	8 rue Pierre Marzin
	22560 Trébeurden

COMMUNE DE TREDREZ LOCQUEMEAU	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Extrascolaire(Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	43 avenue des Frères Legall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Périscolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Accueil Périscolaire Mercredi
	ALSH Kergal Mercredi
	Avenue des frères Le Gall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune
	Place d'Auvelais
	22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ
	Passage du Triangle
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Périscolaire	Rue de l'Ecole
	22300 Trédrez Locquemeau

COMMUNE DE TREDUDER	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	ALSH Kergal Mercredi Avenue des frères Le Gall 22310 Plestin Les Grèves
ALSH Extrascolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	43 avenue des Frères Le Gall 22310 Plestin Les Grèves
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune Place d'Auvelais 22310 Plestin Les Grèves Espace Yaouank - PIJ Passage du Triangle 22310 Plestin Les Grèves

COMMUNE DE TREGASTEL	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire	Rue du Palacret 22730 Trégastel
ALSH Extrascolaire	Rue du Palacret 22730 Trégastel
ALSH Ados	Espace Jeunes Centre des Congrès – Place Sainte Anne 22730 Trégastel

COMMUNE DE TRELEVERN	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
Alsh extrascolaire - Commune conventionnée	CIDS de Louannec Cité carlouar 22700 Louannec

COMMUNE DE TREMEL	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Extrascolaire(Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	43 avenue des Frères Legall 22310 Plestin Les Grèves
ALSH Périscolaire (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Accueil Périscolaire Mercredi ALSH Kergal Mercredi

	Avenue des frères Le Gall
	22310 Plestin Les Grèves
ALSH Ados (Gestion Plestin les Grèves) Commune conventionnée	Espace Jeune
	Place d'Auvelais
	22310 Plestin Les Grèves
	Espace Yaouank - PIJ
	Passage du Triangle
	22310 Plestin Les Grèves

COMMUNE DE TREVOU TREGUIGNEC	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire – Trévou Tréguignec	Accueil du soir
	Place du 19 mars 1962
	22660 Trévou Tréguignec
ALSH extrascolaire - CIDS de Louannec -Commune conventionnée-	Cité carlouar
	22700 Louannec

COMMUNE DE TREZENY	
TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE
ALSH	
ALSH Périscolaire - Kermaria Sulard - Commune conventionnée	SIRP DE COATREVEN
	2 rue de la Mairie
	22450 Kermaria Sulard
ALSH Périscolaire – Camlez Commune conventionnée	SIRP DE COATREVEN
	23 chemin de Pot Lan
	22450 Camlez



« Partager et construire un projet social commun, au service des besoins des familles du territoire, c'est l'engagement que nous souhaitons porter avec vous ».

Myriam Harley, directrice de la Caf des Côtes d'Armor

PORTRAIT DE TERRITOIRE Lannion-Trégor Communauté



39 %
des personnes
couvertes

43 % sur le
département

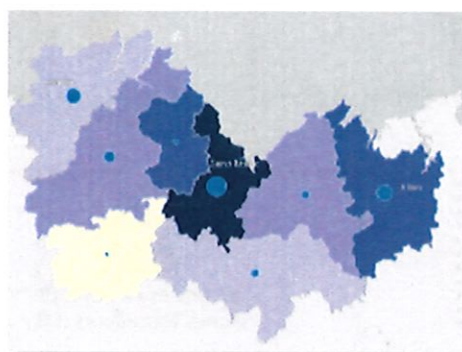
16 755
allocataires

104 249
en Côtes d'Armor

- Montant global d'allocations versées : 82,4 millions d'euros en 2019, soit environ 429 € / allocataire / mois (450 € sur le département).
- Montant global des prestations de service versées aux gestionnaires d'équipements sur Lannion-Trégor Communauté : 3,8 millions d'euros pour l'année 2019 (prestations de service ordinaires et prestations contrat enfance-jeunesse).

Le territoire de Lannion Trégor Communauté compte 99 903 habitants en 2016 soit environ 16 % de la population des Côtes d'Armor.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2019 et Insee RP 01/01/2016 © IGN * Coorla 2.0.2016

Nombre d'allocataires Caf par Epci

- > 16 755 - 30 806
- > 13 284 - 16 755
- > 10 094 - 13 284
- > 5 048 - 10 094
- 2 756 - 5 048

Parts des habitants couverts par la Caf

- > 44,4 - 48
- > 41,7 - 44,4
- > 39,5 - 41,7
- > 33,8 - 39,5
- 33,8

> POUR ALLER PLUS LOIN...
<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>

	Personnes isolées	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Familles monoparentales
Lannion-Trégor Communauté	46 %	5 %	35 %	14 %
Côtes d'Armor :	43 %	5 %	38 %	14 %

Sources : Les données issues du document sont les chiffres de la Caf au 31/12/2019
Insee au 01/01/2016

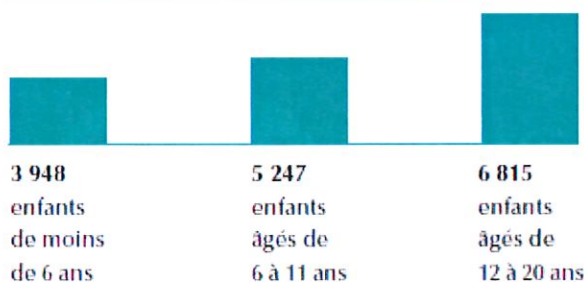
Petite enfance / enfance-jeunesse

Garantir un accueil de qualité de la petite enfance pour tous et sur tous les territoires*

Assurer une offre d'accueil de loisirs et de vacances de qualité

Structurer une offre de service des jeunes de 12-25 ans en lien avec les partenaires

Répartition par tranches d'âges des enfants d'allocataires sur le territoire



43 % des naissances sont des premières naissances (40 % dans le département).

La capacité d'accueil des enfants de moins de 3 ans est de 77 % (75 % sur le département).*

La Caf représente la branche Famille de la Sécurité sociale. Elle a pour mission de développer une offre de service auprès des familles dans une logique de réduction des inégalités territoriales et sociales.

Elle soutient les familles par :

- le versement de prestations individuelles destinées à l'entretien des enfants (prestation d'accueil des jeunes enfants, allocations familiales, allocation de rentrée scolaire) et des aides financières aux familles ;
- le versement des prestations de service et le financement de subventions et de prêts pour la création et le fonctionnement d'équipements (multi-accueils, Rpm, centres de loisirs, séjours, ludothèques, foyer de jeunes travailleurs) ;
- son volet d'action sociale autour de l'accompagnement des événements de vie (naissance, séparation, décès, handicap de l'enfant) à la fois sur le plan individuel (assistantes sociales) et sur le plan collectif (Daje, parcours maternité).

1-Accueil du public



365 assistants maternels en activité en décembre 2019
1 387 enfants accueillis



291 places en accueil collectif (+ 4 places en 2020)
967 enfants inscrits



71 accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires



13 Eaje Psu, ouverture en 2021 d'une micro-crèche Paje privée 10 places
4 maisons d'assistants maternels (+ 3 depuis 2020)



67 places en Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)

Pour en savoir plus sur l'offre d'accueil de proximité : mnenfant.fr

Sur Lannion-Trégor Communauté, la Caf finance :

Montant global des prestations familiales :
30 millions d'€



Montant global des prestations de service + subventions/prêts :
4,3 millions d'€



Soutien coordination politiques familiales :
157 000 €



Nombre de poste de coordinateur petite enfance, enfance/jeunesse :
12,9 ETP



Aides aux colonies et camps sur le département :
94 200 €



2

* Enjeux 2018-2022 de la Convention pluriannuelle d'objectifs et de gestion des Côtes d'Armor.

** Il s'agit de la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil « formels » pour 100 enfants de moins de 3 ans.

2-Accompagnement des familles



1 Relais parents assistants maternels organisé en 6 Pôles de proximité
(5 Eip intervenant sur Lannion-Trégor Communauté)



En 2019,
34 réunions au titre du Dispositif d'accompagnement pour l'accueil du jeune enfant,
4 au titre du parcours maternité.



9 jeunes engagés en Pass'Engagement
4 Promeneurs du Net
1 prestation de services jeunes
2 projets jeunes soutenus
1 dispositif mission Argent de poche
154 missions réalisées

Parentalité

Valoriser le rôle des parents et contribuer à prévenir les difficultés rencontrées avec ou par leurs enfants.

La politique de soutien à la parentalité de la Caf des Côtes d'Armor s'adresse à tous les parents. Elle vise à les accompagner dans leurs responsabilités éducatives et à favoriser les liens parents-enfants.

À ce titre, la Caf encourage le développement :

- de services tels que le contrat local d'accompagnement à la scolarité avec la ville de Lannion, les ludothèques situées à Lannion, Perros Guirec, Langoat et Cavan ;
- d'actions de soutien à la fonction parentale, auprès de Ti choutig (l'infusion parents), la convergence des loutres, Domicile Action Trégor (Petit gourmand deviendra grand) et des centres sociaux ;
- de mise en réseau des acteurs parentalité à l'échelon intercommunal ou départemental.

Sur LTC, la Caf finance :

4 Ludothèques :
22 000 €
Prestation de service
contrat enfance jeunesse
en 2019



2 porteurs de Contrat local
d'accompagnement à la
scolarité :
30 756 €



1
Lieu d'accueil
enfants / parents
7 701 €



45 243 €
VACAF pour 148 familles.
6 000 €
pour financer
des actions parentalités.



Sur le département, la Caf finance :

3 associations
d'aide à domicile :
1 000 000 €



26 porteurs de projets
parentalité :
116 483 €

Aides aux vacances
familiales (subventions
aux associations) :
84 000 €



Service de médiation
familiale :
140 000 €



Pour en savoir plus : www.caf.fr/allocataires/caf-des-cotes-d-armor/actualites/annee/2018/diagnostic-parentalite-des-cotes-d-armor

Logement / Animation de la vie sociale

Soutenir les politiques du logement et participer à leur réforme

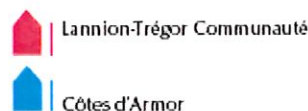
Renforcer le maillage territorial des structures d'animation de la vie sociale

1-Logement

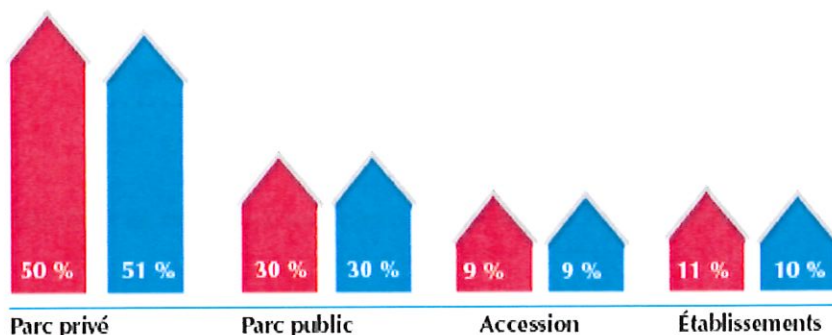
La Caf accompagne les familles dans leur logement et prévient les risques d'impayés :

- montant global d'aides au logement versées en 2019 : 16,1 millions d'€ sur Lannion Trégor Communauté ;
- 446 impayés de loyer sur Lannion Trégor Communauté en 2019 ;
- 16 signalements d'indécence sur le département.

Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Répartition en % d'allocataires



En décembre 2019, 7 123 allocataires reçoivent une aide au logement de la Caf, soit une population totale de 12 774 bénéficiaires. Cela concerne 43 % des allocataires contre 41% pour le département. Le territoire se caractérise par une plus forte prégnance du parc locatif privé (50% sur LTC et 51% sur le département). Pour le parc public, celui-ci représente 30% sur le territoire (30% sur le département).

La Caf concourt également au financement du fonds de solidarité lié au logement (Fsl) géré par le Conseil départemental. Elle en est le deuxième financeur.

L'action sociale de la Caf accompagne les familles en difficultés sur le volet logement (aides financières individuelles possibles).

*Les bénéficiaires d'allocations logement perçoivent en moyenne
197 € par mois.*

2-Animation de la vie sociale

L'animation de la vie sociale concerne l'ensemble des activités et dispositifs ouverts à tous, financés par la Caf. Elle favorise le développement du lien social entre les individus et les associations, en vue d'améliorer le cadre de vie des habitants. Elle prend appui sur les centres sociaux et l'espace de vie sociale. Ces structures organisent des activités familiales et des animations locales.

Sur LTC, la Caf finance :

185 200 €

en prestations de service aux structures d'animation de la vie sociale de sur Lannion Trégor Communauté : 2 centres sociaux sur Lannion (Centre social Horizons et St Elivet), et, depuis 2020, un espace de vie sociale à Loguivy-Plougras intitulé « La convergence des Loutres ».



Pour en savoir plus : www.caf.fr/partenaires

Solidarité / vulnérabilité

Garantir l'accès aux droits et développer les parcours spécifiques.

La Caf est mobilisée dans la lutte contre les exclusions. Cette mission se traduit par :

- le versement de prestations ;
- l'accompagnement social ;
- le soutien à l'accès aux équipements pour les familles les plus vulnérables : multi-accueils, lieu d'accueil enfant parent, accueils de loisirs sans hébergement, etc.

Allocataires en situation de vulnérabilité qui résident sur Lannion-Trégor Communauté (comparaisons avec le département)

Revenu de solidarité active (Rsa) : 1 728 soit 16 % des bénéficiaires du Rsa du département.

Allocation adulte handicapé (Aah) : 1 821 soit 17 % des bénéficiaires de l'Aah du département.

Prime d'activité : 5 570 soit 16 % des bénéficiaires de la prime d'activité du département.

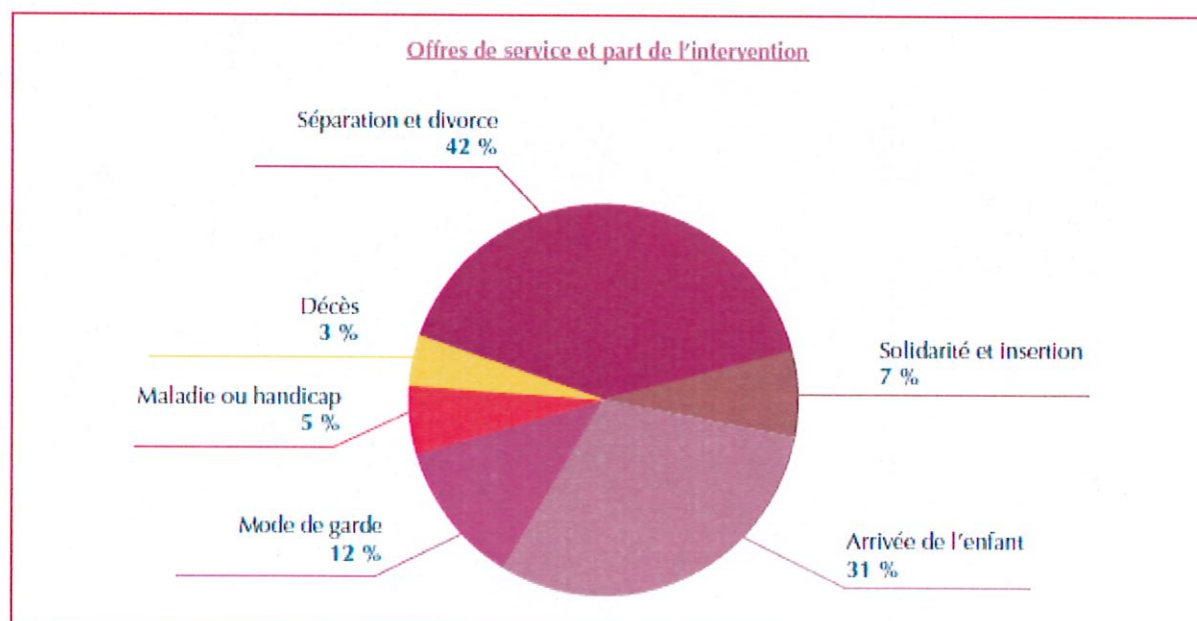
L'accompagnement social

Le service social de la Caf en 2019 :

343 entretiens individuels (soit 15 % de l'activité du service) : 167 informations conseils et 176 accompagnements ;

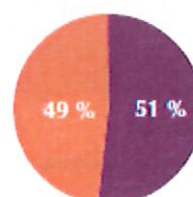
des rendez-vous avec les parents dans le cadre du dispositif d'accompagnement à l'accueil du jeune enfant (Daje) sur plusieurs communes du territoire ;

4 réunions dans le cadre du « parcours maternité ».



Les interventions individuelles se font dans un premier temps dans le cadre d'informations conseils puis, si cela s'avère nécessaire, un accompagnement social est engagé.

Info-conseil



Accompagnement

Les allocataires à bas revenus sur le territoire



Les ménages à bas revenus désignent les allocataires disposant de moins de 60 % du niveau de vie médian (seuil de bas revenu à 1 096 € par unité de consommation en 2019). Le Revenu par unité de consommation rapporte le revenu disponible des allocataires (revenus + prestations) au nombre

d'unité de consommation (UC = 1 pour l'allocataire, 0,5 par adulte et enfant de 14 ans ou plus, 0,3 par enfant de moins de 14 ans. On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales).

Sur Lanlon-Trégor Communauté, la Caf finance :



Montant des prestations
solidarité et insertion

36 millions d'euros €

Sur le territoire,
c'est 43 % des prestations totales.
Sur le département, les prestations
solidarité et insertion représentent 40 %
du montant total des prestations.

Montant bonus « mixité sociale »

50 800 €

et « handicap » :

2 000 €



À compter de 2019, la Caf verse un bonus « mixité sociale » et « handicap » aux gestionnaires des structures Eaje Psu.

Ces bonus sont destinés à lever les freins à l'accueil des enfants en situation de handicap ou de pauvreté. Cela permet un accueil de tous les enfants en encourageant les gestionnaires d'Eaje à adapter leur projet d'accueil favorisant l'inclusion de tous.

Pour les centres de loisirs, la Caf poursuit son aide « handicap » sous forme de subvention complémentaire et encourage tous les gestionnaires d'accueils collectifs de mineurs à mettre en place une politique tarifaire modulée en fonction des ressources des parents.

Pour en savoir plus...

* Définition des bas revenus : data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus

La caf et vous

Garantir l'accès aux droits et développer les parcours spécifiques.

Modes de contact :



Accueil physique
sur rendez-vous



Accueil téléphonique :
32 30



Site internet
www.caf.fr



Application mobile

Sur le département

Accueil téléphonique

91 000 appels téléphoniques pris en charge par les téléconseillers.

Accueil physique

88 000 personnes accueillies (dont 68 000 au siège).

Sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté

Accueil téléphonique

En 2019, ce sont 10 900 appels téléphoniques pris en charge par les téléconseillers pour des allocataires de Lannion-Trégor Communauté.

Accueil physique

Un accueil physique est proposé à l'antenne Caf – 8 rue Kermaria à Lannion. En 2019, 7 900 visites d'allocataires résidant dans Lannion-Trégor Communauté ont été dénombrées : soit en accompagnement au Caf.fr, soit en rendez-vous.

Accompagnement au Caf.fr sur l'espace numérique multi-services

Un point d'accueil numérique est proposé au sein de la MSAP de Cavan, à l'EFS de Tréguier et Plouaret, ainsi que dans les antennes France Services de Pleudaniel et Penvenan.



Accueils Caf sur le territoire

Décodeur

Aah : L'allocation adulte handicapé est une aide financière attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Cdaph). Son montant vient compléter les éventuelles autres ressources de la personne en situation de handicap.

Alsh : Les accueils de loisirs sans hébergement sont des structures de loisirs éducatifs pour les enfants et les jeunes fonctionnant hors temps scolaire. Ils peuvent être extra ou péri-scolaires.

Clas : Le contrat local d'accompagnement à la scolarité repose sur un ensemble d'actions visant à offrir l'appui et les ressources de réussite scolaire dont certains enfants sont privés du fait de leur environnement social et familial.

Daje : Le dispositif d'accompagnement à l'accueil du jeune enfant est mis en place afin d'informer les familles de l'offre globale d'accueil des jeunes enfants. Il consiste à faire coïncider au plus près de leurs besoins la demande des familles et l'offre d'accueil existante sur le territoire.

Eaje : Les établissements d'accueil du jeune enfant regroupent l'ensemble des équipements de type : multi-accueil, crèches collectives, familiales, parentales, d'entreprise, haltes-garderies, jardins d'enfants assurant une offre d'accueil au bénéfice des enfants de moins de 6 ans.

Fjt : Les foyers de jeunes travailleurs sont des résidences assurant l'hébergement des jeunes de 16 à 30 ans principalement en situation de précarité. La plupart des Fjt sont dotés d'un restaurant d'un accueil et d'une laverie. Un accompagnement par un travailleur social est assuré auprès des résidents. Les Fjt constituent une réponse adaptée aux jeunes quittant le foyer familial et pour lesquels le Fjt est la première étape vers l'accès au logement des jeunes. Leur projet social est financé par la Caf.

Laep : Les lieux d'accueil enfant parent ont pour vocation d'accompagner les familles dans leurs démarches éducatives afin de favoriser la parole comme mode d'expression privilégié entre enfants et parents et de miser sur la vie en collectivité et l'échange d'expérience entre parents pour contribuer à l'éveil social de l'enfant.

Msap : Les maisons de services au public délivrent un accueil de proximité à l'attention de tous les publics. En un lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches de la vie quotidienne. De l'information à l'accompagnement sur des démarches spécifiques ces espaces d'information articulent présence humaine et outils numériques.

Pf : Les prestations familiales sont des aides financières accordées pour accompagner la venue d'un enfant et aider à subvenir à ses besoins d'éducation et de loisirs. Selon la composition et les revenus de la famille, ces prestations peuvent être complétées par des aides et dispositifs d'action sociale.

Prime d'activité : La prime d'activité est une prestation sociale destinée à compléter les revenus des salariés et des travailleurs indépendants aux ressources modestes.

Ps : La prestation de service consiste en une prise en charge partielle du coût de fonctionnement d'un service d'accueil ou de loisirs dans la limite d'un prix plafond et dans le cadre d'un contrat entre la Caf et le partenaire.

Pso : La prestation de service ordinaire est versée aux gestionnaires (hors Eaje).

Psu : La prestation de service unique est versée aux gestionnaires d'Eaje.

Rpam : Les relais parents assistants maternels sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au services des parents, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Les Ram ou Rpam apportent aux assistants maternels un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger sur leurs expériences.

Rsa : Le revenu de solidarité active assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le Rsa est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Vacaf : Afin de soutenir les départs en vacances des familles, des enfants et des adolescents, les caisses d'Allocations familiales (Caf) proposent des aides aux vacances, calculées en fonction des ressources du foyer. Le dispositif Vacaf facilite les départs. En effet, la Caf verse une aide financière directement à la structure de vacances partenaire et paie ainsi une partie des frais de votre séjour.

Pour en savoir plus...

Guide des prestations :
<https://www.kiosque-viesdefamille.fr/#guidedesprestations>

Offre de service :
<https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-cotes-d-armor/offre-de-service>